

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 5	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 24 mars 2015

Vote(s) pour : 37

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 30 mars 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-03-30-BD-6 :

Marché à bons de commandes pour la réalisation de travaux d'aménagements sur le réseau d'eaux pluviales de Metz Métropole.

Rapporteur : Monsieur Alain CHAPELAIN

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des travaux d'extension ou de rénovation du réseau d'eaux pluviales,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 24 février 2015, retenant les sociétés LINGENHELD et COLAS attributaires pour ce marché à bons de commandes dont le montant maximum annuel a été fixé à 920 000 € HT pour une durée de 3 années,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché correspondant sous réserve du vote des crédits nécessaires au budget.

Pour extrait conforme
Metz, le 31 mars 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus --
PREFECTURE DE LA MOSELLE --
9 place de la Préfecture -- BP 71014 --
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 30 mars 2015.		Contrôle de légalité
<u>Les points 1 et 9 sont télétransmis.</u>		
Point 2 -- Opéra-Théâtre de Metz Métropole - Signature d'un contrat de coproduction avec le Théâtre du Peuple Maurice Pottecher de Bussang (88). Annexe : Contrat de coproduction.	1	
Point 3 -- Opéra-Théâtre de Metz Métropole. Tarification de la saison 2015-2016. Annexe : Tarifs	1	
Point 4 -- Facturation des prestations des personnels techniques accompagnant les productions vers d'autres lieux de diffusion.	1	
Point 5 -- Convention relative à la complémentarité des réseaux de transports urbains, interurbains et scolaires sur le territoire de Metz Métropole - Avenant n°2 à la convention entre Metz Métropole et le Conseil Général de la Moselle. Annexe : Avenant n° 2.	1	
Point 6 -- Marché à bons de commandes pour la réalisation de travaux d'aménagements sur le réseau d'eaux pluviales de Metz Métropole.	1	
Point 7.1 -- Renouvellement anticipé des conventions relatives aux D3E. Annexe : Convention de collecte séparée des D3E et ses 7 annexes.	1	
Point 7.2 -- Renouvellement anticipé des conventions relatives aux D3E -- lampes usagées. Annexe : Convention OCAD3E et ses annexes. Annexe : Convention Recyclum.	1	
Point 8 -- Facturation suite à la reprise de la collecte des déchets encombrants de l'ex. CCVSP par la régie directe de Metz Métropole.	1	
Nombre total des actes transmis : 8 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		

PREFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.T.A.J.
- 1 AVR. 2015
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Fait à Metz, le 31 mars 2015
Pour le Président
Le Directeur-Général des Services

Hélène KISSEL

